

Dominic Moreau
Esther Dehoux
Claire Barillé
(dir.)



**Actes du I^{er} Colloque des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille**

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

La collection
**Actes des Colloques des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille**
a été créée par
Dominic Moreau
et est dirigée par
Claire Barillé, Esther Dehoux, Alban Gautier et Dominic Moreau

Les différentes contributions qui composent cet ouvrage découlent de communications qui ont
préalablement été évaluées par un comité scientifique composé de :

Claire Barillé, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Stéphane Benoist, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Sandra Boehringer, Université de Strasbourg
Xavier Boniface, Université de Picardie Jules Verne
Anne Bonzon, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis
Fabienne Burkhalter, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Pascale Chevalier, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand
Jean-Paul Deremble, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Benjamin Deruelle, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Janine Desmulliez, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Isabelle Enaud, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Stephan Fichtl, Université de Strasbourg
Alban Gautier, Université du Littoral-Côte-d'Opale
Marie-Laure Legay, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Jean-Yves Marc, Université de Strasbourg
Arthur Muller, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Chang-Ming Peng, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
François Robichon, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Bertrand Schnerb, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
William Van Andringa, Université de Lille – Sciences humaines et sociales

Dominic Moreau
Esther Dehoux
Claire Barillé
(dir.)

**Actes du I^{er} Colloque des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille**

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

Publié sous le patronage de l'UFR Sciences historiques, artistiques et politiques
de l'Université de Lille – Sciences humaines et sociales,
en collaboration avec les UMR
8164 – HALMA (CNRS, Univ. Lille, MCC)
et
8529 – IRHiS (CNRS, Univ. Lille)

UFR SHAP, Univ. Lille – SHS

Villeneuve d'Ascq

2017

© UFR Sciences historiques, artistiques et politiques, Université de Lille – SHS, 2017
<https://www.univ-lille3.fr/ufr-histoire/>
Villeneuve d'Ascq
France

ISBN : XXX-X-XXXX-XXXX-X
ISSN : XXXX-XXXX
Livre produit en France

Suivez nous sur <https://colloqueshap.univ-lille3.fr> et sur 

ÊTRE ATHLÈTE À L'ÉPOQUE IMPÉRIALE*

Perrine HONDERMARCK

Résumé – Élément central de l'ethnicité grecque, le sport prend, en Grèce ancienne, une dimension épique et devient le signe d'un mode de vie sain et compétitif, même si la professionnalisation gagne à la période hellénistique. Cette évolution conduit les sportifs à consacrer l'ensemble de leur temps, leur argent et leur santé aux épreuves athlétiques, ce d'autant plus que le nombre de compétitions augmente à l'époque impériale. Loin d'altérer la vitalité de l'activité agonistique, la domination romaine aurait plutôt tendance à la renforcer. Cette étude vise à saisir le quotidien d'un athlète grec à la période impériale, des structures qui l'encadrent, à l'organisation de son activité physique et, enfin, aux compétitions.

Abstract – A central element of Greek ethnicity, sport in Ancient Greece took on an epic dimension and became the sign of a healthy and competitive lifestyle, even if the professionalisation was growing in the Hellenistic period. That evolution led athletes to devote all of their time, their money and their health to athletic events, especially as the number of competitions increased in imperial times. Far from altering the vitality of this competitive activity, Roman domination tended to strengthen it. This study aims to understand the life of a Greek athlete during the imperial period, from the structures that surround him, to the organisation of his physical activity and, finally, to the competitions.

* Article issu d'un mémoire de première année de master en archéologie romaine, intitulé *Les concours agonistiques grecs en Italie sous l'Empire Romain : les Sebasta de Naples et Capitolia de Rome*, préparé sous la direction de William Van Andringa et soutenu en 2014 à l'Université de Lille – SHS.

Introduction

Le sport est, de manière incontestable, un élément fédérateur et universel de la culture humaine. On s'accorde sur le fait que, parfois sujet d'enjeux sociaux, économiques voire politiques, il a toujours existé, partout et sous différentes formes. La civilisation grecque a joué un rôle majeur dans le développement de la pratique sportive de l'époque antique car les Grecs considèrent le sport comme un élément central de leur ethnicité et de leur éducation. Cela se traduit notamment par la construction de structures particulières, comme les stades, ou encore par la création d'un matériel spécifique (disques, javelots, gants de boxe, etc.). Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est le développement de compétitions athlétiques, qui se déroulent dans le cadre des ἀγῶνες (agones), des concours sacrés dédiés à une ou plusieurs divinités locales.

La création de ces compétitions favorise l'essor d'une forme de professionnalisation à l'époque impériale. En effet, au sein de la grande masse des participants aux divers concours agonistiques, auparavant ouverts à tous¹, émerge une élite qui peut se permettre de dépenser son temps et son argent dans un entraînement et un régime spécifique délivré par un entraîneur professionnel. De plus, ce phénomène est accompagné d'une multiplication exceptionnelle des compétitions, encouragée par la passion du peuple romain pour les spectacles et les divertissements, qui rend propice la diffusion du sport grec dans l'ensemble de l'Empire. La compétition athlétique connaissant alors un formidable essor, il est légitime de s'interroger sur la manière dont s'organise le quotidien d'un athlète, mais aussi sur les différentes pratiques qui entourent sa vie professionnelle.

Le gymnase et le gymnaste

Le professionnalisme qui prévaut dans la vie agonistique à l'époque impériale impose aux athlètes une pratique régulière de leurs disciplines. Cet entraînement est rendu possible par les installations sportives dont les athlètes disposent, et par l'encadrement qu'assure l'entraîneur, appelé aussi maître de gymnastique.

Dans son sens le plus strict, le mot γυμνάσιον (gymnase) désigne le lieu public dédié aux exercices du corps. Il s'agit d'un édifice public, indissociable de la culture hellène, qui apparaît au début du IV^e siècle av. J.C. Les activités qui s'y déroulent sont destinées à l'éducation physique et intellectuelle de la jeunesse grecque. L'architecture du bâtiment se développe considérablement, afin qu'il soit possible d'accueillir à la fois les enseignements destinés à l'esprit² et ceux visant au développement du corps. Le *De Architectura* de Vitruve permet d'observer les divers aménagements de cet édifice :

« Ce portique est appelé xystos chez les Grecs, parce que les athlètes, durant l'hiver, s'entraînent dans des stades couverts. Tout près du xyste et du portique double, on tracera des allées à ciel ouvert que les Grecs appellent paradromidas, [...]. Après le xyste, qu'il y ait un stade, conformé de telle sorte que des foules de spectateurs puissent observer à leur aise les athlètes en compétition. »³

Les « promenades » semblent désigner des espaces similaires aux xystes, mais situés à l'air libre. Le ξυστός (xyste) et les « promenades » sont probablement utilisés en grande majorité par les lutteurs, boxeurs et pancratiastes, le stade étant ainsi laissé libre pour la pratique des coureurs et des pentathlonsiens.

¹ Dans le sens où chacun est un amateur, mais il est peu probable que les non-nobles aient pris part aux jeux.

² De nombreux philosophes grecs y fondent leurs écoles, comme, par exemple, Aristote, qui crée son école philosophique en 335 av. J.-C, dans le gymnase d'Athènes qui était nommé Lycée.

³ Vitruve, *De l'architecture*, V, xi, 4 (éd. et trad. C. Saliou, Paris, Les Belles-Lettres, 2009, p. 39-40).

Le sport au gymnase est encadré par deux individus : le παιδοτριβής (pédotribe) et le γυμναστής (gymnaste). Chacun possède la fonction de maître de gymnastique, le premier l'exerçant auprès des enfants, le second auprès des adultes. À première vue, on pourrait penser qu'ils enseignent des choses similaires et que le travail du gymnaste s'inscrit dans la continuité de celui du pédotribe. Cependant le *Traité de la Gymnastique* attribué à Philostrate, orateur et biographe du III^e siècle de notre ère, conduit à nuancer cette idée. Il précise que :

« Le pédotribe indiquera quelles sont les espèces de manœuvres dans la lutte, enseignant les temps opportuns pour agir, réglant les élans et la mesure des mouvements, de quelle manière on se met en garde, ou comment on triomphe de quelqu'un qui s'est lui-même mis sur la défensive. »⁴

Il s'agit donc d'un professeur qui enseigne les techniques des différents sports, les gestes et attitudes à adopter suivant les situations, etc. Un peu plus loin dans le texte, l'auteur note que :

« [...] purger les humeurs, enlever des matières superflues et assouplir les parties endurcies, engraisser, transformer ou échauffer quelqu'une de ces parties, appartient à la science du gymnaste. »⁵

Le gymnaste est désigné comme un scientifique du sport qui possède la meilleure connaissance théorique pour l'entraînement d'un athlète et qui va apprendre au sportif comment améliorer ses capacités physiques, en prenant pour base les acquis transmis par le pédotribe. Enfin, la différence majeure entre ces deux entraîneurs s'observe dans le deuxième rôle du gymnaste :

« Les services que les gymnastes ont rendus aux athlètes, en les excitant, en les réprimandant, en les menaçant ou en usant de ruses à leur égard, sont nombreux, plus nombreux que nous ne saurions le dire. »⁶

En plus d'intervenir sur les capacités physiques, l'entraîneur doit donc également s'occuper du mental de l'athlète. La suite du texte donne d'ailleurs un aperçu de ces motivations. L'auteur mentionne, par exemple, des boxeurs et pancratiastes qui parviennent à triompher grâce aux encouragements de leur maître de gymnastique, alors qu'ils étaient en mauvaise posture⁷. Le lien de confiance qui unit le gymnaste à celui qu'il entraîne est un élément essentiel dans la formation de l'athlète.

Les diverses disciplines et l'entraînement

Les disciplines de la gymnastique se divisent en deux catégories : les courses et les sports de combat. On distingue, parmi les premières, deux courses rapides, le στάδιον (stadion) et le δίαυλος (diaulos), et une troisième, plus longue, le δόλιχος (dolichos). Il existe également une épreuve nommée ὀπλίτης (hoplites), durant laquelle les athlètes sont équipés de boucliers⁸. Il est impossible de savoir si ces disciplines sont régies par une distance officielle, puisque la longueur des stades varie selon les cités⁹. Les sports de combat sont au nombre de trois avec, premièrement, la boxe, où le vainqueur est déterminé par le « K.O. » ou l'abandon de l'adversaire, puis la lutte, où chaque concurrent vise, en usant de toutes les prises possibles, à projeter trois fois son adversaire sur le sol et, enfin, le pancrace, où l'athlète cherche, par tous les moyens, à maîtriser son adversaire, ce qui laisse imaginer une pratique très violente. S'ajoute une discipline à part entière, le pentathlon,

⁴ Philostrate, *Traité sur la Gymnastique*, XIV (éd. et trad. C. Daremberg, Paris, Firmin-Didot, 1858, p. 24-27).

⁵ *Ibid.* (p. 26-27).

⁶ *Ibid.*, XX (p. 32-33).

⁷ *Ibid.* (p. 34-35).

⁸ Pausanias, *Description de la Grèce*, V, xii, 8 (éd. M. Casevitz, trad. J. Pouilloux, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. 33).

⁹ E. Norman Gardiner, *Athletics of the Ancient World*, Oxford, Clarendon Press, 1930, p. 128.

composé d'une série de cinq épreuves : le lancer de disque, le saut en longueur, le lancer de javelot, le στάδιον (stadion) et la lutte.

Une telle diversité dans les disciplines suppose des entraînements très variés. Cependant les sources mentionnant des exercices auxquels s'adonnaient les athlètes sont peu nombreuses et restent souvent très évasives. Philostrate, dans son *Traité de la Gymnastique*, offre néanmoins l'exemple précis de la description d'une méthode d'entraînement appelée tétrade :

« On ne doit pas admettre les tétrades des gymnastes ; c'est par elles que toutes les parties de la gymnastique ont été gâtées. On regarde la tétrade comme un cycle de quatre jours, dont chacun à son exercice particulier : le premier prépare l'athlète ; le second l'excite ; le troisième le relâche et le quatrième le laisse dans un état moyen. »¹⁰

L'entraînement serait donc composé d'un cycle répétitif de quatre jours. La première journée est destinée à des exercices qui préparent le sportif à l'entraînement intensif du deuxième jour, vraisemblablement consacré au développement de la force ou de la vitesse. Dans un troisième temps viennent des exercices relaxants, visant à reposer le corps avant la quatrième journée, durant laquelle l'entraînement est plus léger, probablement tourné vers la technique. Il est difficile de connaître précisément la nature des différents exercices. On peut cependant penser que ces derniers omettent la mise en condition des athlètes dans des combats ou courses proches de ce que pouvaient être ceux d'une compétition, cette lacune de l'entraînement étant peut-être à l'origine du reproche fait par l'auteur au système¹¹.

Philostrate est en effet très critique vis-à-vis de la gymnastique pratiquée à l'époque impériale. Il estime en effet que celle-ci est décadente et ne respecte plus les principes originels de la discipline :

« Ce que je viens de dire sur le tempérament est tiré de la gymnastique de nos jours ; car l'ancienne gymnastique ne s'occupait pas du tempérament et développait uniquement la force. Chez les anciens, les uns s'exerçaient en portant des poids très lourds ; les autres en luttant de rapidité avec des chevaux ou des lièvres ; [...]. »¹²

On comprend ici que l'entraînement de l'esprit est considéré par l'auteur comme une perte de temps, qui nuit à des choses bien plus essentielles, comme la pratique athlétique du combat armé. La suite du texte précise, par ailleurs, que cette décadence ne serait pas uniquement due aux mauvaises méthodes d'entraînement. Il faut, en effet, également prendre en compte le comportement des athlètes et, en particulier, certaines formes de paresse et des excès en tout genre¹³. Philostrate dénonce ainsi les excès de boissons et plaisirs de la chair¹⁴. Le plus grand défaut de ces individus reste pourtant, toujours selon le même, la corruption, bien présente dans le monde de la compétition¹⁵.

¹⁰ Philostrate, *op. cit.*, XLVII (p. 80-81).

¹¹ *Ibid.* (p. 82-83) : « Lorsqu'on fait suivre toute cette série d'exercices dans un ordre parfait, [...] on supprime la science qui consiste à comprendre ce que vaut l'athlète à la seule inspection, [...] ». »

¹² *Ibid.*, XLIII (p. 70-71).

¹³ *Ibid.*, XLIV (p. 74-75) : « Maintenant que tout cela a changé et qu'au lieu de se battre on ne fait plus de campagnes, qu'au lieu d'être actif on est paresseux, [...] la complaisance s'est introduite dans la gymnastique. »

¹⁴ *Ibid.*, LII (p. 88-89) : « Si les athlètes viennent de se livrer aux plaisirs de Vénus, il vaut mieux ne pas les exercer ; en effet, sont-ce des hommes, ceux qui changent une volupté honteuse contre les couronnes et les proclamations du héraut ? »

¹⁵ *Ibid.*, XLV (p. 76-77) : « [...] ; les athlètes commencent aussi à violer les lois qui regardent l'argent, à vendre et à acheter la victoire ; [...] ».

Néanmoins, il convient de rester prudent face à ces propos. En effet, les prouesses des athlètes de l'époque archaïque semblent bien difficiles à croire, même pour un homme bien entraîné. De plus, s'il y a une corruption indéniable, il ne faut probablement pas la généraliser.

Les grands concours sacrés

Être athlète à l'époque impériale, c'est aussi concourir dans des compétitions agonistiques qui peuvent être divisées en deux catégories : les ἀγῶνες ἱεροὶ καὶ στεφανίται, soit, en traduction littérale, les concours agonistiques où l'on décerne une couronne, et les ἀγῶνες θεμάτικοι, concours institués en vue d'un prix proposé. La différence réside principalement dans leur degré d'importance. En effet, les seconds, les concours θεμάτικοι, sont des compétitions locales qui sont parfois uniquement réservées aux citoyens de la cité organisant la célébration¹⁶, alors que les premiers, les concours ἱεροί, sont ouverts à tous.

L'empire gréco-romain hérite de tous les concours déjà en place avant la conquête du monde grec. Aucune liste précise n'a été établie, mais on estime que 300 à 500 cités organisaient un concours de type agonistique, ἱεροί ou θεμάτικοι¹⁷. La vie agonistique continue, par ailleurs, de se dérouler selon le système chronologique de l'olympiade, qui correspond à une période de quatre années pendant lesquelles s'enchaînent les diverses célébrations. Les athlètes professionnels vont choisir en priorité de participer aux concours ἱεροί, puisque ce sont ceux qui jouissent de la plus grande renommée.

Grâce aux lettres de l'empereur Hadrien retrouvées à Alexandrie de Troade et datées de 134 de notre ère¹⁸, nous sommes en mesure d'observer le circuit que pouvait constituer ces diverses compétitions. Ces sources abordent des thèmes divers, comme les privilèges accordés aux artistes, l'attitude à adopter en cas de discordes ou encore la possibilité qu'a l'empereur de fixer le calendrier de la 229^e Olympiade (entre 137 et 140)¹⁹. Grâce à ces informations, il est possible de retracer un circuit agonistique et d'établir une carte sur laquelle on distingue trois grands parcours.

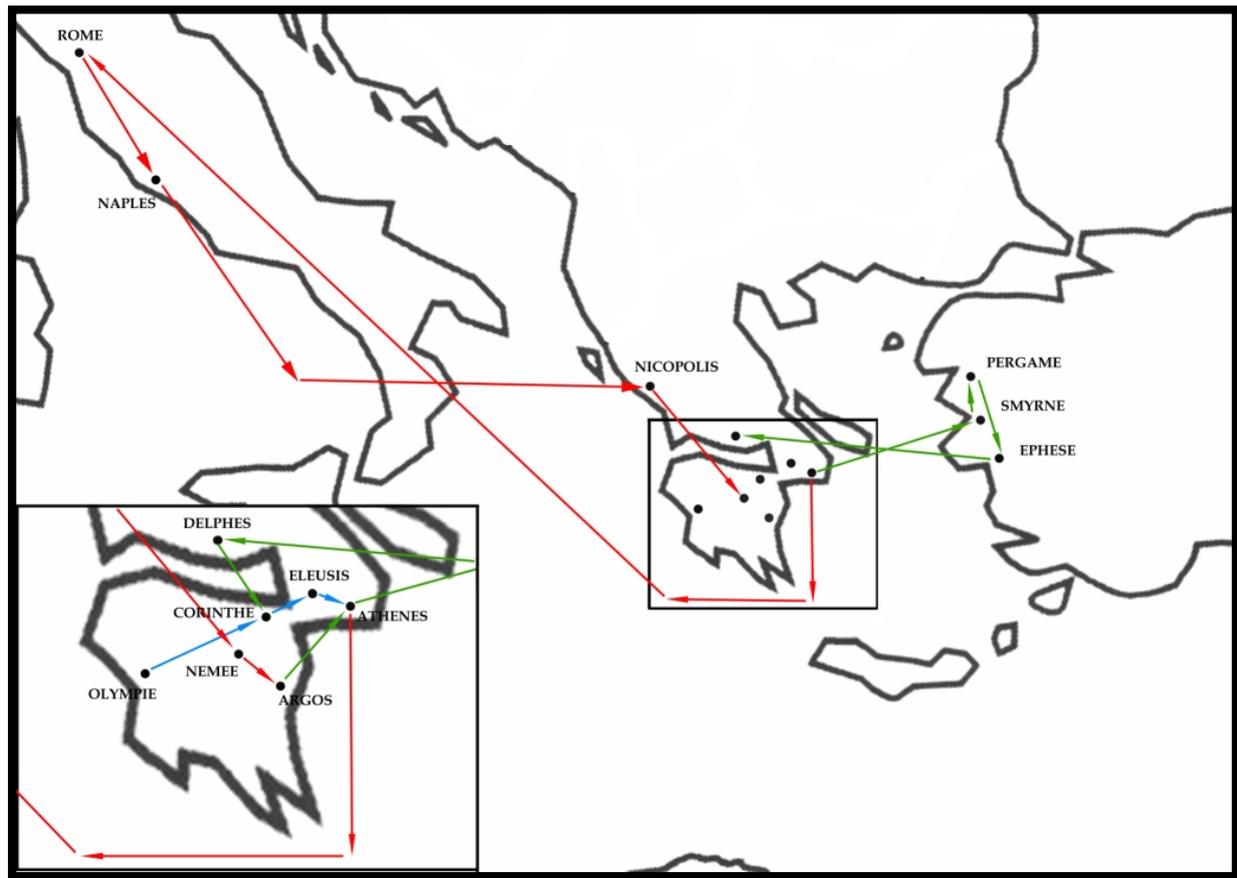
Concours sacrés de la 229 ^e Olympiade incluant un ἀγόν gymnique		
Année 137	Année 138	Année 139
- <i>Olympia</i> (Olympie)	- <i>Capitolia</i> (Rome)	- <i>Panatenaia</i> (Athènes)
- <i>Isthmia</i> (Corinthe)	- <i>Sebasta</i> (Naples)	- <i>Balbilleia</i> de Smyrne
- <i>Eleusinia</i> (Eleusis)	- <i>Nea Actia</i> (Nicopolis)	- <i>Balbilleia</i> de Pergame
- <i>Hadrianeia</i> (Athènes)	- <i>Nemea</i> (Némée)	- <i>Balbilleia</i> d'Éphèse
	- <i>Heraia</i> (Argos)	- <i>Pythia</i> (Delphes)
		- <i>Isthmia</i> (Corinthe)

¹⁶ Henri W. Pleket, « Games, Prizes, Athletes and Ideology : Some Aspects of the History of Sport in the Graeco-Roman World », dans J. König (éd.), *Greek Athletics*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2010, p. 145-174.

¹⁷ *Ibid.*, p. 147.

¹⁸ Jean-Yves Strasser, « "Qu'on fouette les concurrents..." : à propos des lettres d'Hadrien retrouvées à Alexandrie de Troade », *Revue des Études Grecques*, 2010, n° 123,2, p. 585-622.

¹⁹ Si on admet que la première olympiade a lieu de 776 et 772 av. J.C.



1^{ère} année (137) → 2^e année (138) → 3^e année (139) →

La première année se déroule essentiellement en Grèce. Elle commence, de manière logique, par le concours d'Olympie, premier ἀγών qui, selon la légende, aurait été créé par Hercule²⁰ et qui était, de fait, celui qui était le plus célèbre. Il faut également noter la présence des *Hadrianeia* d'Athènes, probablement fondés par Hadrien lors de son séjour en 131/132 et célébrés pour la première fois en 133²¹. En marge de ce concours, on observe d'ailleurs que la deuxième année est étroitement liée au pouvoir impérial. Le premier ἀγών est, en effet, celui des *Capitolia* de Rome, créés en 86 par Domitien, unique compétition agonistique se déroulant dans une cité romaine. Première célébration de l'année 138, il se trouve ainsi directement en parallèle avec les *Olympia*, ce qui traduit parfaitement l'intégration et la prise de contrôle du pouvoir romain sur le monde agonistique, Rome devenant le temps de quelques jours le centre de la vie sportive et artistique grecque. Immédiatement après les *Capitolia*, se tiennent les *Sebasta*, institués en l'honneur de l'empereur Auguste par la ville de Naples en 2 av. J.C., ce qui témoigne également des liens importants avec l'Empire. Il en est de même pour le troisième concours, les *Aktia* de Nicopolis, créés en 31 av. J.C. par Auguste. Enfin, l'année 139 est essentiellement tournée vers le *koinon* d'Asie, avec les concours de Smyrne, Pergame et Éphèse, permettant ainsi un circuit dans la partie orientale de l'Empire. Cette carte révèle la vie semi-nomade des athlètes professionnels, ces derniers résidant probablement plus souvent dans les cités qui organisent les concours que dans leur cité d'origine. Il ne semble pas y avoir de concours en 140. Il s'agit peut-être d'une période de transition durant

²⁰ Pindare, *Les Olympiques*, II, i, 4-5 (éd. et trad. A. Puech, Paris, Les Belles Lettres, 1931, p. 42) : « ... c'est Héraclès qui a institué la fête olympique, prémices de sa victoire ; ... ».

²¹ J.-Y. Strasser, *op. cit.*, p. 611.

laquelle les athlètes peuvent participer aux concours de type θεμᾶτικοί pour préparer l'olympiade suivante.

Une présence constante de la religion

La célébration des concours agonistiques s'inscrit dans une fête de grande ampleur, dans laquelle la religion occupe une place importante. Temps fort de la vie religieuse, cette fête est un moment privilégié où les hommes et les dieux se rencontrent. Les festivités commençaient par la proclamation de l'ἔκεχειρία²², une trêve qui signifiait un arrêt des conflits sur le lieu de la compétition et pouvait aussi s'étendre à un territoire plus vaste²³.

Le caractère sacré de ces événements prend cependant tout son sens avec les processions et les sacrifices qui ouvrent officiellement les concours. Les célébrations qui entourent l'ἀγὼν relevant de la juridiction d'un sanctuaire, la divinité à laquelle celui-ci est dédié est associée à la compétition. De nombreux hommages lui sont ensuite rendus, avant même le début des épreuves, avec, en particulier, la procession indissociable des fêtes religieuses qu'est la *pompe*. Le parcours de celle-ci est naturellement orienté vers le sanctuaire où doivent se dérouler les sacrifices²⁴, mais le chemin emprunté est important. En effet, le parcours est soigneusement établi afin de célébrer les dieux et les héros de la fête par des danses et de la musique²⁵. Participants et organisateurs se réunissent tous ensuite autour de l'autel pour procéder aux sacrifices.

La pratique religieuse des athlètes se manifeste également par les cultes rendus à Hercule/Héraclès et à Mercure/Hermès. La présence d'autels et de statues qui leur sont dédiés est attestée dans les gymnases pour l'époque impériale²⁶. Héraclès, fils de Zeus et d'Alcmène, est l'un des héros les plus appréciés de la Grèce antique, connu pour ses nombreuses aventures, les plus célèbres d'entre elles étant sans doute les douze travaux qu'il exécute sur ordre d'Eurysthée. Selon Pindare, c'est aussi à Héraclès qu'il faut attribuer la création des premiers jeux olympiques, leurs épreuves et leur règlement²⁷. Héraclès est surtout évoqué comme une aide puissante, un homme toujours plus fort et jamais vaincu. Les concurrents des épreuves gymniques voient donc en lui un modèle de force, d'héroïsme et de vertu. En lui rendant un culte, ils cherchent à capter sa puissance :

« O bienheureux ! à toi de rendre propices l'époux d'Héra et la vierge aux yeux glauques. Toi-même, souvent tu peux apporter le salut aux mortels dans des passes difficiles. Puisse-tu, entrelaçant l'adolescence à une vieillesse florissante, attribuer à Sôgénéès et à son père une existence dont rien ne trouble le bonheur solide ! Que les enfants de leurs enfants conservent toujours la dignité dont ils jouissent aujourd'hui, ou la voient encore s'accroître, à l'avenir. »²⁸

²² Terme issu des mots ἔχω, « avoir », « tenir », et χεῖρ, « main ». Littéralement cela se traduit donc par « tenir les mains sur soi ».

²³ Dans le cas d'Olympie, cette trêve concernait toute l'Élide. Des messagers, les théores (θεωροί), étaient alors envoyés à travers tout le pays pour annoncer la trêve.

²⁴ Pour les *Olympia*, des sacrifices, dédicaces et prières sont adressés à Zeus Olympia lors d'une cérémonie dans l'Altis, le sanctuaire de la cité.

²⁵ André Motte, « Fêtes chez les hommes, fêtes chez les dieux : signification religieuse de la fête dans la Grèce antique », dans A. Motte et C.-M. Ternes (éd.), *Dieux, fêtes, sacré dans la Grèce et la Rome antiques*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 113-131.

²⁶ Pausanias, *op. cit.*, V, xiv, 9 (p. 39) : « Tout près de l'entrée du stade il y a deux autels : l'un que l'on appelle d'Hermès *Ἐναγόνιος* (qui assiste les concours), l'autre de *Cairos* (l'occasion). »

²⁷ Pindare, *op. cit.*

²⁸ *Id.*, *Les Néméennes*, VII, v, 94-103 (éd. et trad. A. Puech, Paris, Les Belles Lettres, 1923, p. 101-102).

Mercure/Hermès est, quant à lui, le messager des dieux. Dans le monde agonistique, le surnom *Enagonius* lui est souvent associé : il en fait une divinité responsable du gymnase, des exercices athlétiques et des hommes qui les réalisent²⁹. Considéré comme le dieu des athlètes, Mercure/Hermès est souvent mentionné comme celui qui préside les jeux³⁰.

Enfin, il faut noter l'utilisation, par les athlètes, de tablettes de *defixio*, de petites lamelles de plomb sur lesquelles étaient inscrites des malédictions. Cette pratique concerne de nombreuses affaires de la vie quotidienne³¹, mais elle se manifeste également dans le monde agonistique : elles sont attestées essentiellement à l'époque impériale, associées majoritairement aux courses de char. Certaines d'entre elles sont cependant destinées aux participants des épreuves gymniques, concernant alors, le plus souvent, des lutteurs et des coureurs. Les individus qui demandent ainsi l'intervention des divinités infernales sont probablement ceux qui souhaitent avoir l'avantage lors d'une compétition et qui ciblent un de leurs adversaires afin que celui-ci perde ses capacités physiques ou sa force mentale. Les fouilles archéologiques de l'agora d'Athènes ont permis de découvrir des centaines de tablettes de défexion, dont six qui se rapportent aux participants des concours gymniques, trouvées dans le puits V³², au sud-ouest de l'agora. L'une d'entre-elle, présentée ci-dessous, concerne un lutteur nommé Eutychnos³³ :

Βωροφορβαβαρβ[ο]ρ[β]αβα[ρφο]ρβαβορβορβατη κραταιὲ Βετπυτ,
 παραδίδωμί σοι Εὐτυχιανόν, ὃν ἔτεκεν Εὐτυχία, [ἴ]να κατα-
 ψύξης αὐτόν καὶ τὴν γνώμην, καὶ ἰς τ[ὸν] ζοφώ-
 δη σου ἀέρα καὶ τ[ο]ῦς σὺν αὐτῷ. Δῆς ἰς τὸν τῆς λήθης
 5 ἀφώτιστον αἰῶνα καὶ καταψύξης καὶ ἀπολέσης
 καὶ τὴν πάλην, ἣν μέλλει παλαίειν ἐν τῷ ΔΗ-
 [- -]ΕΙ ἐν τῇ μελλούσῃ παρασκευῇ. Ἐὰν δὲ κα[ἴ]ι
 παλαίῃ, ἵνα ἐκπέσῃ καὶ ἀσχημονήσῃ, Μοζο[υ-]
 νη Αλχεινη Πε[ρ]περθαρωνα Ιαια, παραδίδω[μί]
 10 [σοι] Εὐτυχιανόν, ὃν ἔτεκεν Εὐτυχία. Κρα-
 [ταιῆ] Τυφῶν Κολχλοι Τοντονον Σηθ Σαθ[αωχ]
 Εα, Ἄναξ Απομῆ Φριουριγῆ ἐπὶ ἀφανίσει καὶ ψ[ύξι]
 Εὐτυχιανοῦ, οὗ ἔτεκεν Εὐτυχία, Κολχοιχ[ειλ]ωψ, [ψυ-]
 γήτ[ω] Ε[ὐ]τυχιανός καὶ μὴ εὐτονείτ[ω]
 15 [ἐν] τῇ μελλούσῃ παρασκευῇ, ἀλλὰ γενέ[σθω]
 ἔγλυτος. Ὡς ταῦτα τὰ ὀνόματα ψύ[χε-]
 τα<ι>, οὕτω ψυχέσθω Εὐτυχιανός, ὃν [ἔ-]
 τεκεν Εὐτυχία, ὃν ἀπολύει Αἰθάλης.

« (Syllabes « Borphor »), puissant Betpyt, je vous remets Eutychnos, que Eutychia a porté, que vous puissiez le refroidir lui et ses objectifs dans votre vent noir, ainsi que ceux qui sont avec lui. Liez le dans l'obscur éternel de l'oubli et refroidissez et détruisez également la lutte qu'il va accomplir dans le ... ce vendredi. Et s'il parvient à lutter, afin qu'il puisse tomber et se déshonorer, Mozoune Alcheine Perpertharona Iaiia, je vous remets Eutychnos, que Eutychia a porté.

²⁹ Ἐναγώνιος, ος, ον : propre aux luttes, aux concours.

³⁰ Pindare, *Les Pythiques*, II, i, 9-10 (éd. et trad. A. Puech, Paris, Les Belles Lettres, 1922, p. 42) : « [...] avec Hermès, dieu des jeux, [...] ».

³¹ Il peut s'agir d'affaires de cœur ou judiciaires, de spectacles, mais ces tablettes visent aussi les voleurs, les calomnieurs et les concurrents économiques.

³² David R. Jordan, « Defixiones from a Well Near the Southwest Corner of the Athenian Agora », *Hesperia*, 1985, n° 54, p. 205-255. On suppose que ce puits est utilisé entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du III^e siècle de notre ère.

³³ *Ibid.*, p. 214-215.

Puissant Typhon Kolchoi Totoon Seth Sathaoch Ea, seigneur Apomx Phriourinx, par-dessus l'amnésie et le refroidissement d'Eutychianos, que Eutychia a porté, Kolchoicheilops, laissez Eutychianos se refroidir et ne pas être fort ce vendredi, mais laissez-le être faible. Comme ces noms sont refroidis, alors laissez Eutychianos se refroidir, lui que Eutychia a porté, que Aithales encourage. »

Les lettres se trouvant au début du texte sont des « syllabes borphor » qui constituent l'incantation invoquant la divinité infernale. Chacune des inscriptions est adressée à Typhon, divinité primitive malfaisante³⁴. Il faut également noter que, contrairement aux textes épigraphiques classiques, on donne ici la filiation maternelle de celui qui est visé par la malédiction³⁵. On retrouve la notion importante de « lier » le destinataire du sort, mais aussi celle consistant à le « refroidir ». Il faut comprendre par ce terme que l'on cherche à réduire les capacités physiques de l'athlète, en lui enlevant ses sens (vue, ouïe), sa force, son habileté ou encore la connaissance des techniques de sa discipline. De fait, par la mention « liez-le dans l'obscur éternel de l'oubli », il faut probablement comprendre que l'auteur de la malédiction souhaite qu'Eutychianos oublie les techniques de combat apprises à l'entraînement. Ainsi, l'intention de cette malédiction n'est-elle pas de blesser l'athlète, mais de le rendre momentanément inapte à la lutte. Enfin, il faut signaler qu'il s'agit d'une double malédiction puisque, dans le cas où Eutychianos parviendrait tout de même à combattre, on demande à la divinité de le faire tomber.

L'usage d'envoûtements dans le but de gagner une épreuve de l'ἀγών constitue évidemment une forme de tricherie contraire à l'éthique que sont censés avoir les athlètes, mais cela traduit également le désir de remporter la victoire par n'importe quel moyen. La rédaction d'un sort trouve probablement sa motivation dans la promesse d'un prestige sans égal et des richesses qui lui sont associées³⁶.

Conclusion

Un athlète est donc, à l'époque impériale, avant tout un professionnel dont le quotidien est partagé entre ses entraînements spécifiques, encadrés par son entraîneur, et les nombreuses compétitions qui se déroulent à travers tout l'Empire. Les enjeux qui entourent ce mode de vie sont importants. D'abord, ces compétitions sont surtout l'occasion pour les athlètes de remporter des récompenses financières. Il ne s'agit pas uniquement d'une prime : cela pourrait être leur seule source de revenus³⁷. Ensuite, la dimension professionnelle de leur pratique ne diminue en rien le prestige de remporter la couronne du vainqueur. D'ailleurs, les lauréats des *Capitolia* sont couronnés par l'empereur lui-même³⁸, ce qui accroît encore l'intérêt de cette compétition et l'honneur de la victoire. Enfin, les athlètes ayant remporté une épreuve peuvent également prétendre à un triomphe lors de leur retour dans leur cité d'origine. À la manière des empereurs, ils défilent sur un char avec

³⁴ Suivant les légendes, Typhon est le fils de Gaïa et Tartare, ou celui d'Héra. Il est considéré comme le Titan des vents forts et des tempêtes. Selon Pindare (*Pythiques*, I,1,14-21 [p. 29]) il est enfermé par Zeus sous l'Etna, dont il cause les éruptions. Il est également associé au dieu Seth de la mythologie égyptienne.

³⁵ D.R. Jordan, *op. cit.*, p. 241 : il est habituel, dès le début du II^e siècle de notre ère, de donner la lignée maternelle plutôt que paternelle. À ce propos, il est intéressant de rappeler la réflexion d'Alban Gautier lors du colloque, qui souligna le fait que choisir la filiation maternelle était sans doute un moyen d'éviter toute erreur, la paternité ne pouvant être prouvée à cette époque.

³⁶ S'ajoutent probablement aux prix que reçoit le vainqueur, des paris sportifs présentant également des enjeux financiers potentiellement importants.

³⁷ Les sources à notre disposition ne sont pas claires à ce sujet. Nous savons néanmoins que les athlètes percevaient également une prime de séjour leur permettant de subvenir à leurs besoins, tant en matière de logement et que de nourriture. Voir *Inscripfen von Olympia*, éd. Wilhelm Dittenberger, Berlin, Asher, 1896, n° 56.

³⁸ Concours se déroulant à Rome, créé par Domitien en 86 ap. J.C.

leur couronne³⁹. Afin de proposer une analyse sociale plus complète de la vie athlétique de l'époque impériale, il faudrait encore s'intéresser aux guildes d'athlètes professionnelles⁴⁰, ainsi qu'aux participations féminines dans les concours sacrés⁴¹.

Il convient, pour finir, de noter que cette étude présente de nombreuses limites, le principal problème étant que les sources à notre disposition ne fournissent que très peu d'informations. En effet, parmi les inscriptions épigraphiques, on retrouve essentiellement des listes de victoires d'athlètes, indiquant les disciplines pratiquées et les lieux des concours, mais taisant ce qui entoure ces compétitions, tels les entraînements, le déroulement des épreuves, le nombre de concurrents, les récompenses, etc. Les sources littéraires qui nous renseignent précisément sur la vie athlétique grecque de l'époque impériale sont également peu nombreuses. De nombreuses questions restent ainsi en suspens, en particulier en ce qui concerne les performances des athlètes. Aucune liste de victoire ne mentionne le temps d'une course ou la distance d'un saut ou d'un lancer, ce qui montre sans conteste le peu d'intérêt que ces individus portent aux exploits sportifs. Seule compte la victoire : l'important, pour ces athlètes grecs, n'est pas de participer, mais de vaincre.

³⁹ Maria L. Caldelli, *L'Agon Capitolinus. Storia e protagonisti dall'istituzione domiziana al IV secolo*. Istituto italiano per la storia antica, Rome, Istituto italiano per la storia antica, 1993, p. 107.

⁴⁰ Henri W. Pleket, « Some Aspects of the History of Athletics Guilds », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1973, n° 10, p. 197-227.

⁴¹ Konstantinos Mantas, « Women and Athletics in the Roman East », *Nikephoros*, 1995, n° 8, p. 125-144.

TABLE DES MATIÈRES

Michèle GAILLARD Avant-propos	7
Dominic MOREAU, Esther DEHOUX et Claire BARILLÉ Introduction	9
Session : Histoire du monde romain	13
Alexis KELLNER Crues du Tibre à la fin de la République romaine et instrumentalisation politique	15
Julie LANDY Le statut juridique de l'épouse romaine au regard de son application, d'Auguste aux Sévères	23
Julie BEYAERT <i>Religiones</i> et <i>superstitiones</i> dans le monde romain chrétien occidental : polythéismes, paganisme et christianisme	31
Session : Histoire contemporaine	41
Marjorie MOREL Protéger les modèles de fabrique : de la législation nationale à l'application locale (Nord de la France, XIX ^e siècle)	43
Florian MOREAU, Céline PARANTHOËN et Romane SALAHUN Le Nord, une destination très recherchée	53
Samy BOUNOUA L'idée de défense de l'Occident à la fin des années trente. Charles Maurras devant la guerre civile espagnole	63
Session : Histoire de l'art contemporain	73
Lou HAEGELIN La collection du Dr Pailhas au Bon-Sauveur d'Albi, "un voeu en faveur de la création"	75

Léa PONCHEL Philippe Burty (1830-1890) : correspondance et collection	81
Session : Histoire et historiographie modernes	91
Agathe DESJONQUERES Hésitations confessionnelles et mentalités religieuses dans les Pays-Bas espagnols d'après les lettres de grâce au XVI ^e siècle (1531-1598)	93
Nicolas CREMERY Causes célèbres et débat public. Le succès d'un livre judiciaire au XVIII ^e siècle	103
Isabelle DOUEK La communication du modèle culturel français en Rhénanie : l'exemple de l'électorat de Cologne	111
Félipe DANTAS L'appropriation de l'historiographie de l'Antiquité tardive dans le débat sur la formation des identités nationales, en France et en Europe depuis le XVIII ^e siècle	121
Session : Histoire, Archéologie et Histoire de l'art du monde grec	129
Perrine HONDERMARCK Être athlète à l'époque impériale	131
Déborah POSTIAUX La réparation navale en Méditerranée : une nouvelle approche des épaves antiques	141
Baptiste ENAUD Le bestiaire fantastique et réel de l'Antiquité grecque à la fin de l'Empire byzantin (de 700 av. J.-C. à 1453 ap. J.-C.)	151
Session : Histoire de l'art moderne	171
Chloé PERROT La Nouvelle Iconologie Historique de Jean-Charles Delafosse, faire parler l'ornement	173
Julie DELVALLE Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot (1699-1773) et les débuts d'une nouvelle ère de l'illustration française au XVIII ^e siècle	185
Lucie BERTAUT Les recueils gravés de vases au XVIII ^e siècle, objets collectionnés et sources d'inspiration	195
Session : Archéologie et Histoire de l'art du monde médiéval	207
Aline WARIE La collégiale de Mantes : un grand monument gothique oublié ?	209
Marielle LAVENUS La représentation des genres féminin et masculin dans le <i>Livre des amours du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel</i> , un manuscrit enluminé du XV ^e siècle	217
Julie LAURENGE Les aumônières de forme trapézoïdale à partie supérieure arrondie : une étude de cas, les deux aumônières dites d'une comtesse de Bar du musée de Cluny (Inv. N° Cl. 11787 et Cl. 11788)	239

Session : Histoire médiévale

247

Florence GAUDRY

L'influence de la société séculière sur le monde monastique, en Gaule, aux IV^e-VII^e siècles,
à travers l'exemple du travail monastique

249

Benjamin RENGARD

À l'extérieur du monastère : l'activité des moines dans le siècle, du V^e au VII^e siècle en
Gaule

259

Ouvrage composé par
Dominic Moreau
Maître de conférences en Antiquité tardive
Université de Lille – SHS / HALMA – UMR 8164

avec la collaboration de
Esther Dehoux et Claire Barillé
Maîtres de conférences en Histoire médiévale et en Histoire contemporaine
Université de Lille – SHS / IRHiS – UMR 8529

Dépôt légal – mai 2017

Édité pour
l'UFR Sciences historiques, artistiques et politiques de l'Université de Lille – SHS
Villeneuve d'Ascq – France



Actes du I^{er} Colloque des étudiants de master en Sciences historiques et artistiques de Lille

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

On l'oublie trop souvent – paradoxalement, les étudiants eux-mêmes –, mais le deuxième cycle universitaire dans le domaine des Sciences historiques et artistiques est, fondamentalement, celui dont l'objet est d'introduire le candidat à la recherche et à son monde.

Le présent volume découle d'un colloque qui s'inscrit pleinement dans cette optique, car il permet à des étudiants de master et, dans une moindre mesure, de troisième année de licence de se soumettre à une première expérience de communication dans un cadre scientifique formel (une pratique qui est encore rare en France).

Les contributions ont été sélectionnées par un comité scientifique formé d'enseignants-chercheurs et les articles qui en émanent ont aussi été soumis à la critique, *via* une relecture par le comité éditorial. Pour autant, celui-ci a fait le choix de respecter au maximum l'expression et la pensée de leurs auteurs qui sont, il faut le rappeler, des chercheurs en herbe.

En outre, le lecteur relèvera peut-être l'absence d'unité des diverses contributions ici réunies. Celle-ci a été délibérément voulue. L'idée n'était pas d'offrir un volume sur un thème cohérent, mais de rendre compte de la diversité et de la richesse des études en Sciences historiques et artistiques menées par les étudiants de Lille et d'ailleurs.

Contributeurs

- Lucie Bertaut (Master 2, Lille)
- Julie Beyaert (Licence 3, Lille)
- Samy Bounoua (Master 2, Lille)
- Nicolas Crémery (Master 2, Lille)
- Felipe Dantas (Master 2, São Paulo, Brésil)
- Julie Delvalle (Master 2, Lille)
- Agathe Desjonquères (Master 2, Lille)
- Isabelle Douek (Master 1, Lille)
- Baptiste Enaud (Master 2, Lille)
- Florence Gaudry (Master 2, Lille)
- Lou Haegelin (Master 1, Lille)
- Perrine Hondermarck (Master, Lille)
- Alexis Kellner (Master 2, Lille)
- Julie Landy (Master, Lille)
- Julie Laurence (Master 2, Lille)
- Marielle Lavenus (Master 2, Lille)
- Marjorie Morel (Master 1, Lille)
- Florian Moreau (Licence 3, Lille)
- Céline Paranthoën (Licence 3, Lille)
- Chloé Perrot (Master 2, Lille)
- Léa Ponchel (Master 2, Lille)
- Déborah Postiaux (Master 2, Lille)
- Benjamin Rengard (Master 2, Lille)
- Romane Salahun (Licence 3, Lille)
- Aline Warie (Licence 3, Lille)

Illustrations de couverture : Paris, BNF, fr. 574, fol. 27 (XIV^e siècle)

Die Philosophie : Die Schule des Aristoteles de Gustav Adolph Spangenberg (1883/8)

ISBN : XXX-X-XXXX-XXXX-X

ISSN : XXXX-XXXX

Suivez nous sur <https://colloqueshap.univ-lille3.fr> et sur 



IRHiS
Institut de Recherches
Historiques du Septentrion
UMR CNRS 8529 Lille 3